

Approbation des conventions pour la période du 8/01/2018 au 9/02/2018.

Conseil d'administration du 15 mars 2018

Délibération 2018/03/CA-016

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période du 8 janvier 2018 au 9 février 2018.

Toulouse, le 15 mars 2018
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL



Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0